

# L'ÉCONOMIE TUNISIENNE EN 1954

Depuis quelques semaines la situation nettement défavorable, du fait de la sécheresse, de l'agriculture du Centre et du Sud de la Tunisie a provoqué un mouvement d'attention particulière sur l'économie du pays.

Il ne fait aucun doute que les régions situées au Sud de la Dorsale connaissent cette année des jours particulièrement sombres. Nous nous trouvons là en face d'un aspect malheureusement souvent renouvelé d'une activité rurale extrêmement irrégulière dans sa dépendance pluviométrique. Le dénuement observé dans ces régions est d'autant plus aigu qu'il frappe des populations qui ont vu leurs réserves s'amenuiser au point de devenir pratiquement nulles dans beaucoup de cas. Nous touchons là un phénomène où, éléments de structure et éléments de conjoncture se rejoignent. Le tableau saisissant offert par ces régions déshéritées reflète la réalité profonde d'une part importante de l'économie rurale tunisienne et des carences essentielles qui la caractérisent.

Bien que toujours précaire, la structure rurale est malgré tout assez inégale suivant les régions du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. En effet, ainsi que nous le verrons plus loin, divers indices montrent que, pour l'ensemble du territoire, la situation n'a pas tellement empiré en 1954.

Le tableau suivant des indices généraux de la production, aussi bien que les conclusions tirées de l'examen des différents secteurs, autorisent à dire que la conjoncture récente n'a pas été spécialement mauvaise.

Tout au plus, paraît-il encore bien prématuré de se prononcer sur ce que seront les revenus de l'année en cours puisque aussi bien il est assez difficile de prévoir les récoltes de la campagne agricole. Pour l'heure, la population rurale vit encore des résultats de la campagne précédente qui, tout en marquant une nette regression par rapport à 1953, n'en est pas moins supérieure aux chiffres moyens de la période de 1949-1953 (ces chiffres s'entendent globalement pour la Tunisie entière).

Indices généraux de la production (base 100 en 1935-1939)

	Moyennes		Années					
	1935-1939	1949-1953	1949	1950	1951	1952	1953	1954
Production Agricole.	100	124	165	105	79	134	137	125
Production Minière.	100	107	86	94	109	131	114	117
Ensemble . . . . .	100	121	150	103	85	133	133	124

Une extraction minière accrue, plusieurs productions industrielles en progrès, une consommation d'énergie nettement améliorée, un niveau des prix relativement stabilisé, un redressement très sensible de la balance commerciale acquis sur un montant global de transactions en augmentation, tels sont les points de repères qui ne dénotent en aucune façon une détermination brutale de l'économie tunisienne.

Est-ce à dire que l'an 1954 offre un tableau parfait d'harmonie économique et sociale ? Il n'en est rien. Et les progrès réalisés, pour aussi spectaculaires qu'ils soient, tout au moins dans certains domaines, ne sauraient masquer les graves difficultés que le pays connaît encore dans sa vie profonde. En effet, malgré les efforts d'équipement, malgré des investissements souvent précieux, malgré la contribution financière abondante de la Métropole, il n'a pas été encore possible d'apporter aux problèmes humains fondamentaux, une solution entièrement satisfaisante. La subsistance et l'emploi demeurent les impératifs toujours aussi profonds d'une structure économique et sociale encore déficiente.

## LA PRODUCTION AGRICOLE

Grâce à une pluviosité générale et abondante sur l'ensemble du territoire tunisien, la campagne de céréales et de légumineuses semées sur coteaux a été bonne dans le Nord, dans le Cap Bon, le Zaghouanais et sur les hauts-plateaux. Par contre, la production a été relativement moyenne dans les plaines du Nord qui ont été trop souvent inondées au cours de l'hiver et au début du printemps, s'opposant ainsi à un développement favorable des cultures. Dans le Sahel et dans le Sud, les pluies tardives n'ont pas eu les mauvais résultats que l'on pouvait craindre.

Les statistiques agricoles les plus récentes donnent les résultats suivants :

## Evolution de la production agricole tunisienne

Désignation	Unités	Moyenne annuelle		Années	
		1935-39	1949-53	1953	1954
Blé dur .....	1.000 qx	2.380	3.374	3.800	4.207
Blé tendre .....	—	1.690	1.800	2.000	1.850
Orge .....	—	1.970	2.340	1.800	1.700
Huile d'olive .....	—	450	604	800	(1) 550
Vins .....	1.000 hl	1.580	728	661	(1) 1.054
Dattes déglà .....	1.000 qx	32	53	40	(1) 60
Dattes communes .....	—	240	256	240	(1) 340
Agrumes .....	—	78	384	550	(1) 443

(1) Chiffres provisoires.

On connaît la grande irrégularité de la production agricole de la Tunisie et sa dépendance étroite vis-à-vis des données pluviométriques. Aussi, est-il indispensable, dans l'examen de l'évolution de la situation agricole, de comparer non seulement les chiffres annuels entre eux, mais également de les rapprocher de moyennes portant sur une période assez large, par exemple de 5 ans.

Par rapport à l'avant-guerre, on enregistre une progression souvent sensible des récoltes. Il en est ainsi plus particulièrement des céréales, des plantes alimentaires et industrielles, de l'huile d'olive, des dattes et des agrumes ; seule la viticulture accuse une régression. Dans l'ensemble, le niveau général de la production agricole, au cours de la période d'application du premier Plan (années 1949 à 1953), s'est élevé de plus de 23% par rapport à la période quinquennale d'avant-guerre.

Pour ce qui est de l'année 1954, marquée dans presque toutes les régions et plus particulièrement dans le Nord et le Centre par une pluviométrie supérieure à la normale, l'indice s'établit à 159, en baisse cependant de 9% par rapport au chiffre de l'année précédente.

Un progrès est à signaler seulement dans le domaine du blé dur, dans celui du vin et dans celui des dattes.

## L'INDUSTRIE MINERALE

L'exploitation des produits du sous-sol est une des formes élémentaires de la mise en valeur des pays neufs. En Afrique du Nord, cette activité a été fondamentale dès le début de la présence française, par le rôle prépondérant qu'elle n'a cessé de jouer dans la mise en valeur des trois pays.

Cette industrie est jeune quant à ses conditions d'exploitation mais elle est vieille par le fait que les gîtes ont été exploités depuis la plus

haute antiquité phénicienne, romaine et grecque, surtout dans l'Est du Maghreb. Par delà certains minéraux classiques connus depuis longtemps comme le zinc, le plomb, le fer et le cuivre, les temps modernes ont mis à jour d'autres minerais que l'économie moderne réclame : phosphates de chaux, cobalt, manganèse, etc...

Quelques chiffres peuvent être cités qui illustrent parfaitement le rôle multiple de l'industrie minière nord-africaine :

— au point de vue social le nombre de salariés employés en 1954 dans les mines nord-africaines a été le suivant :

— en Algérie .....	17.377
— en Tunisie .....	12.731
— au Maroc .....	34.619

— au point de vue commercial, la part des minerais dans les exportations totales en valeur a atteint au cours des dernières années :

— en Algérie .....	12 %
— en Tunisie .....	22 %
— au Maroc .....	31 %

La part en tonnage dans le trafic portuaire est évidemment beaucoup plus élevée, ayant atteint certaines années, pour Sfax, par exemple, plus de 90%. C'est ainsi qu'en 1954, la situation se présente de la manière suivante en Tunisie :

Pour la production — l'indice base 100 en 1938, a légèrement progressé comme le montre le tableau ci-dessous :

Production minière tunisienne (indice base 100 en 1938)

Moyennes		Années					
1935-1939	1949-1953	1949	1950	1951	1952	1953	1954
87	93	75	82	95	114	99	102

Production minière tunisienne (en milliers de tonnes)

Désignation des produits	Moyenne	Années		
	1935-1939	1952	1953	1954
Phosphates .....	1.684	2.265	1.719	1.823
Fer .....	752	977	1.057	950
Plomb .....	21,3	36,5	37,9	41,6
Zinc .....	1,6	7,4	6,6	9,5

Quant aux exportations — la part des matières minérales a atteint, au cours de l'an dernier 22% de la valeur totale des exportations qui se sont élevées, rappelons-le à 42.690 millions de francs. En comprenant le plomb (fabriqué sur place à partir du minerai local) et les ferrailles, c'est au pourcentage de 31% (pour une valeur de 12.327 millions de francs) que nous aboutissons dans les échanges extérieurs.

Sur le plan social — en Tunisie l'industrie minérale a distribué en une année 3.200 millions de francs de salaire, montrant ainsi la place très importante qu'elle occupe dans des régions aux ressources naturelles extrêmement limitées.

Pour ce qui est plus particulièrement des phosphates, citons les chiffres les plus représentatifs : au 31 décembre 1954, 7.283 personnes étaient employées dans les exploitations. Les exportations ont atteint 5.792 millions de francs pour 1.948.000 tonnes.

## LES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES

Au premier rang des indices clefs de l'évolution économique, l'un des plus commodes à retenir est celui de la consommation d'énergie.

Rappelons pour l'instant que toutes les disponibilités proviennent de l'importation malgré les actions entreprises en vue de rechercher des sources locales. En ce qui concerne le charbon, les travaux de recherches effectués dans l'Extrême-Sud, au Djebel Tébagà et au Djebel Haïrech n'ont donné aucun résultat pratique. Quant au pétrole, sa prospection se poursuit sur l'ensemble du territoire mais, aucun gisement n'a été mis à jour dans la Régence. À peine peut-on rappeler la découverte dans le Cap-Bon d'une nappe de gaz de 200 millions de mètres-cubes environ qui doit permettre d'alimenter Tunis pendant une vingtaine d'années. Le pipe-line a été mis en service en juillet 1954, débutant ainsi la fourniture de gaz à la ville de Tunis.

Aussi, la nécessité de recourir à l'importation a-t-elle entraîné en 1954 une dépense de 4,4 milliards de francs, soit un peu plus de 7% du montant global des achats extérieurs du pays.

Pour ce qui est de la consommation, son niveau est à 69% au-dessus de celui d'avant-guerre et en progression régulière depuis quelques années. Malgré cela, il faut dire que la disponibilité énergétique par habitant s'avère encore faible, une grande marge de développement économique existant toujours en Tunisie. L'équivalent en houille de la consommation énergétique par habitant est d'environ 200 kg. pour la Tunisie, contre 1,1 tonne pour l'ensemble du monde, 1,99 tonne pour l'Europe, 2,07 tonnes pour la France et 7,42 tonnes pour l'Amérique du Nord.

## Consommation d'énergie

Désignation	1952	1953	1954
Houille (Tonnes) .....	175.659	87.031	75.418
Essence (Tonnes) .....	75.335	76.464	80.719
Pétrole lampant (Tonnes) .....	33.275	35.876	36.134
Gas-oil (Tonnes) .....	79.296	84.970	96.125
Fuel-oil (Tonnes) .....	87.317	151.748	174.227
Electricité hydraulique (importation d'Algérie) en milliers de Kwh. ....	—	8.870	10.400
Equivalent en tonnes de houille. Indice (base 100 en 1938) .....	150	157	169

Ajoutons, pour être complet, que la production aux bornes des centrales électriques a fait un nouveau pas en avant : elle a atteint près de 204 millions de Kwh en 1954 (contre 180 millions en 1953 et 163 millions en 1952).

Dans presque tous les secteurs industriels la production de 1954 s'établit au-dessus des chiffres de l'année précédente.

Si nous prenons le cas du bâtiment, nous constatons qu'environ 500.000 mètres carrés ont été construits en 1954, contre 450.000 en 1953. Quant à la valeur globale des constructions accordées par le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, elle a atteint 10 milliards de francs contre 8,2 en 1953 et 7 en 1952.

Il y a lieu de souligner cependant, que ces chiffres ne sauraient refléter complètement l'activité de la construction. Comment la statistique pourrait-elle appréhender en effet les réparations importantes faites aux immeubles anciens et, à plus forte raison, les petits travaux innombrables qui utilisent pourtant capitaux, matériaux et force humaine. Même la seule indication fournie — les autorisations de bâtir — doit être considérée comme approchée. Une autorisation accordée peut ne pas donner automatiquement lieu à une réalisation, le projet pouvant être abandonné ou remplacé par une autre autorisation, en outre, l'intervalle entre la date de délivrance et le début des travaux peut être très variable. Ces réserves étant faites, il est possible, en première approximation, de s'en tenir aux quelques chiffres cités tout au moins pour combler une évolution de quelques années.

Il est à prévoir que la politique récemment adoptée par le Gouvernement tunisien pour l'aide à l'habitat conduira à un progrès assez sensible dans un domaine qui alimente un très large circuit économique. Le bâtiment est sans aucun doute, l'un des rares secteurs pouvant offrir de l'emploi à une main-d'œuvre nombreuse sans qualification particulière et permettant d'utiliser des matières premières locales produites en quantité suffisante.

Pour la seule production de ciment, une amélioration régulière s'inscrit dans les chiffres : 208.000 tonnes en 1952, 226.000 en 1953, 283.000 en 1954. Il va de soi que les besoins locaux sont plus que satisfaits, permettant ainsi une exportation de plus de 100.000 tonnes.

**Principales productions industrielles en Tunisie (en tonnes)**

Désignation des produits	1952	1953	1954
<b>Industrie alimentaires et annexes :</b>			
— conserves de poisson .....	5.000	4.820	5.380
— conserves de fruits et légumes .....	2.598	4.184	3.341
— grignons .....	4.000	5.150	12.456
— huiles raffinées .....	—	1.520	3.846
— savons .....	5.050	4.480	5.977
<b>Matériaux de construction :</b>			
— Ciment .....	208.200	226.600	282.958
— Chaux .....	78.600	90.800	91.813
— Plâtre .....	10.800	11.800	11.990
— Briques (1.000 unités) .....	32.200	41.200	39.239

## LE COMMERCE EXTERIEUR

Nous avons déjà donné dans le numéro précédent de ce « Bulletin » (1), les résultats essentiels du Commerce Extérieur pour l'année 1954. Les chiffres fournis ne tiennent pas compte de quelques liquidations supplémentaires de déclarations douanières dont on pouvait penser qu'elles n'apporteraient pas de modifications très sensibles aux résultats déjà connus.

Or, il s'avère que les chiffres définitifs sans apporter de changement radical à la structure décrite confirment nettement le redressement important de la balance commerciale tunisienne au cours de l'an écoulé.

Aussi, nous paraît-il indispensable de fournir ici la physionomie complète des échanges extérieurs, tout au moins en ce qui concerne leur articulation générale, sans revenir au détail déjà mentionné dans l'étude précitée.

Bien que le commerce extérieur tunisien n'ait pas été considérablement modifié depuis la guerre, il n'en demeure pas moins qu'un examen attentif révèle une différence progressive des ordres de grandeur à l'intérieur de la structure des importations et des exportations.

Les caractéristiques suivantes paraissent les plus importantes à souligner :

— tout d'abord, l'augmentation régulière et parfois sensible du vo-

(1) Mars 1955 (N° 98), « Le Commerce Extérieur de la Tunisie en 1954 », p. 34 et suiv.

lume des importations qui s'établissent à peu près à 10% au-dessus du niveau de 1949 et à 25% au-dessus de 1938 ;

— la stabilisation relative de la plupart des exportations jointe à l'accroissement assez sensible de certaines autres, conduisant au total, tout au moins pour 1954, à une amélioration assez nette dans ce domaine ;

— la persistance d'un déficit assez important de la balance commerciale marqué par la fluctuation du pourcentage de couverture parvenu cette année à un chiffre extrêmement intéressant (rejoignant le niveau très favorable de 1950) ;

— permanence de la disproportion toujours importante qui existe entre la valeur de la tonne importée et celle de la tonne exportée (la première valant 6 fois plus que la seconde) montrant la valorisation encore insuffisante des produits du sol et du sous-sol faisant l'objet d'exportations ;

— le rôle de plus en plus important de la France et de la zone franc dans les échanges tunisiens, tant par la place occupée par la Métropole dans les achats et les ventes du pays, que les facilités nouvelles qu'elle vient d'accorder à la Tunisie dans le cadre du marché commun des céréales ;

— la progression régulière des importations nécessaires au développement social (les produits de consommation occupent toujours le poste le plus important des achats) ;

— la diminution constante des achats de biens d'équipement coïncidant avec la réduction de certains travaux d'équipement ou l'achèvement de diverses actions entreprises par les pouvoirs publics.

La *balance commerciale* de la Tunisie vient donc de connaître une année favorable dont il est difficile de dire que les termes demeureront les mêmes dans les années à venir. L'économie tunisienne est trop irrégulière pour que l'on puisse faire état du bilan d'une année comme base de prévision pour l'avenir.

La balance commerciale de la Tunisie (en millions de francs)

	1953	1954
Importations .....	60.121	59.295
Exportations .....	39.103	44.450
Déficit . . . .	21.018	14.845
Pourcentage de couverture .....	65 %	75 %

L'orientation des courants commerciaux de la Tunisie n'a pas subi de mouvements profonds au cours de ces dernières années. Les fournisseurs principaux demeurent, tout d'abord la France (44,8 milliards de francs), suivie de l'Italie (2,6 milliards), des Etats-Unis (2,3 milliards), de l'Algérie (2 milliards), de la Grande-Bretagne (1 milliard).



Pour ce qui est des zones monétaires, leur importance relative apparaît dans le tableau suivant :

Le commerce extérieur par zone monétaire (en millions de francs)

Zones	Importations	Exportations	Balance
Zone franc .....	47.595	29.974	— 17.621
Zone sterling .....	1.858	4.558	+ 2.700
Zone dollar .....	2.392	962	— 1.430
Autres devises .....	7.450	8.956	+ 1.506
	59.295	44.450	— 14.845

On peut constater en comparant ces chiffres avec ceux de l'année 1953, que nos acheteurs demeurent à peu près les mêmes, avec cependant un progrès pour la zone franc (près de 30 milliards contre 26,4 en 1953).

Ainsi que nous avons pu le signaler plus haut, il paraît difficile de dire que l'an 1954 marquera le début d'une ère nouvelle pour les échanges extérieurs tunisiens en rompant le cours d'un déséquilibre trop marqué de la balance commerciale.

L'irrégularité n'a pas encore disparu de l'évolution économique tunisienne et l'inégalité annuelle des productions ne permet certes pas d'établir des prévisions valables à partir des résultats de quelques mois.

## LES PRIX ET LES CONDITIONS SOCIALES

Depuis de nombreuses années avec une périodicité plus ou moins régulière, le climat social est alerté par les déséquilibres qui s'installent entre le niveau des prix en perpétuel mouvement et celui des salaires réglementairement bloqués.

Le Gouvernement, on s'en souvient en même temps qu'il promulguait en mars 1954 un relèvement des salaires pour les travailleurs les plus défavorisés, tentait d'améliorer le pouvoir d'achat des salariés en essayant de s'opposer dans l'immédiat à une nouvelle élévation du coût de la vie, telle qu'elle avait été appréciée par les commissions centrales de révision des salaires. Le décret beylical du 14 mars 1954 n'avait pas d'autre but en déterminant de nouvelles modalités dans la fixation des prix. Que peut-on dire après quelques mois de recul sur ces diverses dispositions ?

Alors que depuis quelques années la tradition voulait que la période de janvier à juillet fût généralement marquée par une baisse saisonnière des prix, l'année 1954 a accusé une régression beaucoup plus réduite : l'indice des prix de détail (base 100 en 1938) est passé de 2.904 en février à 2.807 en avril pour reprendre un bond en avant irrégulier mais très sensible jusqu'en décembre. Le dernier mois a vu le cours de la plupart des denrées croître nettement, portant l'in-

dice général des prix à 2.970 soit le pic le plus élevé qu'il n'ait jamais atteint. En conclusion, du 1<sup>er</sup> avril à la fin décembre, le mouvement ascensionnel des prix s'est traduit par un coefficient en augmentation de 6%. On pouvait croire que la période des fêtes, par l'accroissement traditionnel de la demande qu'elle entraîne, n'était pas étrangère à cette tendance, mais les observations de janvier et février de cette année permettent de constater (l'indice s'étant installé à 2.975 points) que le mouvement de hausse était définitivement imprimé.

Variation de l'Indice des prix de détail (base 100 en 1938)

Années	Indice moyen de l'année	Variation d'une année à l'autre
1948 .....	1.672	
1949 .....	2.124	+ 27 %
1950 .....	2.204	+ 4 %
1951 .....	2.461	+ 12 %
1952 .....	2.764	+ 12 %
1953 .....	2.834	+ 2,5 %
1954 .....	2.876	+ 1,5 %

## LES INVESTISSEMENTS ET LE PLAN

Le Ministère des Finances à Paris vient de consacrer un supplément complet de son Bulletin Mensuel au 7<sup>e</sup> Rapport de la Commission des Investissements. On sait que cette commission des investissements a été créée par un décret du 10 juin 1948 pour donner son avis au Gouvernement sur les programmes d'investissements financés avec le concours direct ou indirect de l'Etat et sur les moyens de financement applicables à ces travaux.

Tout au long de ce document un fait apparaît nettement : la contribution publique de la Métropole continue à jouer un rôle prépondérant dans le développement des investissements Outre-Mer. En Afrique du Nord, les fonds publics métropolitains et locaux ont concouru de la façon suivante à la réalisation des programmes d'investissements établis depuis 1949.

Modalités de financement des investissements en Afrique du Nord  
(Chiffres en milliards de francs)

Années	Investissements en A. F. N.	Fonds publics métropolitains		Fonds publics locaux	Autres ressources (1)
		montant	%	montant	montant
1949 ....	130	42	32,3	39	49
1950 ....	170	61	36	46	63
1951 ....	205	53,2	26	39,6	112
1952 ....	243	50,9	20,9	38,9	143,2
1953 ....	200	62,1	31,3	44,3	93,6
1954 ....	186	63,3	34	40	82,7

(1) Prêts des organismes semi-publics de crédit (Métropole et Afrique du Nord), crédits bancaires locaux, émission sur le marché financier, autofinancement des entreprises.

Jusqu'en 1953 les parts respectives des fonds publics métropolitains et des fonds publics locaux ont toutes deux diminué. Des ressources d'origines diverses ont donc financé un volume d'investissements en constante augmentation.

En 1952, les fonds publics métropolitains et les fonds publics locaux contribuent pratiquement à égalité (20,9% et 20,1%) aux dépenses d'investissements. Les chiffres recueillis pour 1952 ont révélé des phénomènes nouveaux qui, selon les renseignements parvenus, semblent s'être aggravés en 1954.

1.) La réduction sensible depuis 1950, des fonds publics locaux consacrés aux investissements s'est poursuivie en 1954. Elle s'explique par l'accroissement des dépenses de fonctionnement corrélatives à la mise en place des équipements nouveaux et par l'étroitesse de l'assiette fiscale.

2.) La diminution du montant des ressources autres que publiques s'est accentuée en 1954, par suite de l'insécurité politique et de la lenteur de la reprise économique.

3.) L'augmentation du concours des fonds publics métropolitains, si sensible soit-elle n'a pu compenser les défaillances des budgets locaux et du secteur privé.

4.) Aussi, le montant global des investissements s'établit à un niveau plus bas en 1954 qu'en 1953, peut-être même en volume réel (avec les réserves qui s'imposent en continu de toute évolution) au niveau le moins favorable depuis 1949.

\*\*\*

En 1954, le montant des prêts du *Fonds d'Expansion Economique* aux pays d'Afrique du Nord pour la réalisation de leurs programmes d'investissements a été fixé à 52 milliards répartis entre les trois territoires, comme suit :

Algérie : .....	24 milliards
Tunisie : .....	12 milliards
Maroc : .....	16 milliards

---

Total : .... 52 milliards

Les prêts du Fonds d'Expansion ne représentent pas la totalité de l'aide publique de la Métropole à l'Afrique du Nord. Il convient d'y ajouter en ce qui concerne la Tunisie, des crédits de 2 milliards pour dommages de guerre.

Les ressources mises à la disposition des trois pays d'Afrique du Nord ont contribué à la réalisation de programmes adoptés en début d'année, les éléments principaux de ces programmes sont résumés ci-après pour la Tunisie.

## Investissements réalisés en 1954

(Chiffres exprimés en millions de francs)

(Investissements sur fonds publics ou sous le contrôle de la puissance publique)

	Montant des dépenses prévues
Agriculture .....	2.438
Hydraulique agricole .....	852
Adduction d'eau .....	821
Grands barrages et Medjerdah .....	3.510
Energie électrique .....	976
Mines et recherches minières .....	3.186
Industrie, Pêche, Tourisme, divers .....	473
Routes et ponts .....	256
Ports maritimes .....	355
Aérodromes .....	52
Télécommunications .....	362
<b>Total équipement économique .....</b>	<b>13.281</b>
Instruction Publique .....	956
Santé Publique .....	348
Habitat .....	1.203
<b>Total équipement social .....</b>	<b>2.507</b>
Equipelement administratif .....	560
Travaux communaux .....	500
Reconstruction .....	2.015
<b>Total général .....</b>	<b>18.863</b>

Il en résulte au moment où une association de l'effort de mise en valeur est rendue indispensable par la conjoncture économique et l'évolution des conditions politiques, que la contribution de la Métropole, telle qu'elle est prévue, suffit à peine à maintenir un volume minimum d'investissements publics que l'insuffisance actuelle des investissements privés ne permet pas de relayer.

Cette considération explique qu'il ait été jugé indispensable de consacrer les ressources disponibles aux opérations susceptibles d'accroître le plus rapidement possible le revenu de ces territoires.

Aussi bien, de 1953 à 1955 assiste-t-on à un véritable transfert de dépenses vers les secteurs qui intéressent directement l'effort de production et l'amélioration des conditions de vie. En particulier, il faut noter :

— la réduction très sensible des dépenses d'infrastructure (communications, énergie) ;

— l'accentuation de l'effort entrepris pour développer l'agriculture traditionnelle, la multiplication des travaux d'hydraulique agricole, de défense et de restauration des sols ;

— l'extension de l'équipement social, notamment par la réduction du coût unitaire, des constructions (équipement scolaire) et par l'augmentation des ressources affectées à l'habitat.

S'il n'est personne pour nier l'absolue nécessité d'un véritable plan économique et social, il n'est également personne pour juger facile l'action à entreprendre. Dans ce pays, accroître les ressources tout en assurant de plus grandes possibilités d'emploi constitue une double nécessité qui ne doit pas, dans sa simplicité d'expression, cacher les difficultés que peut rencontrer l'élaboration d'un programme visant à le satisfaire.

Un tel programme exige, pour être valable, des choix initiaux, des options véritables pour qu'il ne demeure pas la simple juxtaposition « sur le papier » d'actions dispersées et pourtant coûteuses.

Avec ces 200 à 300.000 personnes insuffisamment occupées en face d'un marché du travail très étroit, un Revenu National qui marque le pas, des niveaux de vie souvent très bas, une épargne pratiquement nulle, un déficit commercial chronique, un déficit budgétaire installé dans une dangereuse régularité, un renouvellement laborieux et insuffisant du capital privé et de l'outillage public, il n'est personne pour ne pas estimer absolument nécessaire une action d'envergure qui revête enfin l'aspect d'un plan digne de ce nom.

Pour être valable, ce plan doit être UN. Il doit constituer un tout cohérent, homogène et logique. Que l'on sente bien que tous ces termes devront être pesés avec soin et que certains d'entre eux risquent à l'examen de se révéler des antinomies. Citons par exemple la productivité et l'emploi, la mécanisation et le travail, l'industrialisation et l'artisanat, l'amélioration des niveaux de vie et l'investissement, l'amélioration de la balance et l'équipement, etc... Autant d'aspects qui font surgir à chaque pas, des positions paradoxales.

Aussi bien, le plan doit-il être une charte, une véritable loi envisageant dans toutes ses articulations, dans toutes ses fonctions, dans toutes ses possibilités, comme dans tous ses besoins, l'organisme tunisien. Il devra envisager aussi une politique purement démographique, des mesures de protection familiale, de réforme foncière, l'extension des cultures, les limites de la mécanisation, des conditions nouvelles d'éducation de base ou d'enseignement ; en un mot, toute la vie du pays.

Jules LEPIDI,  
Chef du Service Tunisien  
des Statistiques.